Compte rendu de la réunion du conseil municipal
DU MARDI 9 MAI 2017

Présents: Jean-Claude ARNAUD, Robert AZAÏS, Bernard CALMETTES, Yves CHAPRON, Jacqueline COURNEDE, Martine JUND, Nathalie LACASSAGNE, Claudine MONTELS, Jean-Philippe ROQUES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE.
Excusés: Madeleine BRUSCHET, Cathie MOTYL, Jean-Bernard PHALIPPOU (pouvoir à Bernard CALMETTES) et Christophe PETIT.

Secrétaire de séance : Pascale SAUREL.

Monsieur le Maire accueille les élus ainsi que les membres du Conseil Municipal Jeunes qui sont venus se présenter.

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 3 avril 2017

Pas d'observations, le compte-rendu de la séance du 3 avril est adopté à la majorité par les élus présents et représentés.

2 - Rencontre avec le Conseil Municipal Jeunes

Quatre élus sont présents, Bastien PORTES (Maire), Leslie MAILLOT (1ère adjointe), Louis ROBERT (2ème adjoint), Amélie CHAMAYOU-BOUDET. Absents et excusés : Killian CASTANET et Maïa LO CASTRO.
Nathalie LACASSAGNE a réunit les enfants le 18 avril 2017 afin de lister leurs projets et de choisir les actions à réaliser pour l'année 2017.

- Le CMJ a noté qu'il manquait des poubelles au niveau de la crèche.
- Lorsque le city-park sera installé nous travaillerons sur un aménagement global avec sans doute une aire de pique-nique.
- Installation d'hôtels à insectes au niveau de l'espace vert à côté du parc :Un devis a déjà été réalisé dans le cadre d'une demande de subvention, un atelier de création d'hôtel à insectes pourrait être organisé avec les enfants de l'école.
- Une chasse aux oeufs à Pâques :Il faudra se rapprocher de l'AAPE pour l'année prochaine.
- Une boîte à idées :Une boîte pourrait être installée au niveau de la mairie et le CMJ pourra la décorer.
- Nettoyage d'automne avec soupe aux cailloux début octobre :Une date sera proposée très prochainement.
- Course d'orientation dans le village : Il faudra se rapprocher du club de randonnée et de l'AAPE pour voir si c'est envisageable au printemps 2018.

- Collecte de vêtements et de jouets fin novembre ou début décembre : Nous devrons trouver une date et contacter des associations,

- Proposition de parc à chiens afin qu'ils soient en liberté dans un espace fermé sans danger pour autrui.

- Participation lors du Forum des Associations mi-septembre aux ateliers créatifs au profit de l'association VMEH ainsi qu'au concours de pétanque.

- Peinture porte bibliothèque afin que celle-ci soit plus visible : A réaliser par les enfants du CMJ.

Au-delà des actions à réaliser les jeunes nous ont questionnés sur la provenance de nos ressources et comment était établi notre budget
Le conseil municipal félicite les jeunes pour leur travail et s'engage à les aider à réaliser leurs projets.
Les enfants quittent la salle, le Conseil Municipal se poursuit.

3 - Présentation et vote des subventions aux associations

Yves CHAPRON note que la vie associative de notre village est riche en événements, en règle générale le nombre d'adhérents est supérieur à l'an passé. La Gym Terssacoise ainsi que Terssac Albi Football Club en sont la preuve.
Une section enfant a été créée par la gymnastique et les sections badminton et danse traditionnelle du TSC ont vu leur nombre d'adhérents augmenter.
L'AAPE a renouvelé son bureau le 3 mars 2017, la nouvelle équipe est en place avec de nombreux projets.
Une légère baisse des adhérents pour le Wa-Jutsu et l'ASPTT tennis de table compte très peu d'adhérents terssacois.
Une proposition de l'entraîneur de l'équipe de Basket du Séquestre pour des entraînements jeunes à Terssac a été déposée. Une étude est à faire pour permettre l'implantation du basket dans le village.
A noter que la Gym Rythmique fonctionne sans subvention.
L'Amicale recevra une subvention de 1000 euros pour l'organisation de la fête du village.
L'AAPE recevra 3000 euros pour soutenir les projets pédagogiques adoptés par le conseil d'école (voyages scolaires, cours de musique ....)
Les critères d'attribution restent inchangés.
• *Nombres de jeunes du village concernés*
• *Nombre d'habitants du village concernés*
• *Participation aux animations du village (forum, fêtes, vide greniers ...)*

Le conseil municipal vote à l'unanimité les 12 subventions de fonctionnement suivantes :

• Gymnastique terssacoise	800,00 euros
• Wa-Jutsu Club Terssac	500,00 euros
• Terssac Albi Football Club	1 600,00 euros
• ASPTT Tennis de Table	100,00 euros
• Génération Mouvements	600,00 euros
• Association Autonome Parents Elèves	3 000,00 euros
• Les amis de la Bibliothèque	700,00 euros
• Terssac Sports Culture	500,00 euros
• Terssac à dos Rando	600,00 euros
• Amicale Terssacoise	1 000,00 euros

- Tennis Club 250,00 euros
- Terssac Pétanclub 700,00 euros

La prochaine réunion des présidents d'associations du village est programmée mardi 23 mai à 20h30 à la maison des associations pour ajuster les plannings d'utilisation des salles ainsi que les dates des manifestations pour l'année scolaire 2017-2018.

4 - Situation vis à vis des enfants fréquentant l'école de Musique du Tarn.

Le 4 mai, la mairie a reçu une facture de l'école de Musique d'un montant de 1901 euros concernant 4 enfants qui fréquentent celle-ci, soit un montant de 475 euros par enfant. Une prise en charge de 50 euros par enfant a été accordée l'an passé.
Le conseil propose 80 euros de participation pour l'année prochaine. La proposition est retenue par l'ensemble du conseil.

5 - Mise à disposition des salles et terrains de grand jeu par des clubs extérieurs à la commune.

Yves Chapron nous informe que le Club de Basket du Séquestre souhaite utiliser la Salle du Pastel pour des entraînements.
L'accord sera donné si nous trouvons une solution pour le rangement du matériel ainsi que des disponibilités dans la salle.
Monsieur Chapron demandera des précisions à l'entraîneur de ce club.
Monsieur le Maire précise que le club de football de Lagrave nous a fait une demande pour l'utilisation du terrain afin d'y réaliser des entraînements. Compte tenu que notre terrain est déjà saturé suite à l'utilisation par le club du village une réponse négative a été faite. Cependant, il souhaite qu'une décision soit prise pour les nouvelles demandes. A l'unanimité, les membres du conseil municipal souhaite réserver l'utilisation aux clubs du village.

6 - Présentation et délibération pour la signature d'une convention de groupement de commande relatif à la fourniture de papier et d'enveloppes avec la C2A.

La convention est adoptée à l'unanimité.

7 - Renouvellement convention avec la FOL

Renouvellement de la convention adoptée à l'unanimité.

8 - Point sur l'avancement des travaux

Sécurisation RD13 : suite à la proposition de la C2A concernant le programme de sécurisation sur la RD13, Claudine Montels, Jean Bardy et Pierre Soulié se sont réunis afin d'approfondir celui ci. Il y aura plusieurs phases à respecter. Ce programme va d'abord être transmis au BEGU (à la C2A) et le programme de réalisation sera voté en conseil.

City Park : une réunion de préparation de travaux aura lieu le vendredi 12 mai à 10H00, entre Jean Bardy, Pierre Soulié et les entreprises KOALA et EUROVIA. Les travaux débuteront début juin.
Place de l'église : la C2A a lancé un appel d'offre pour le choix du maître d'oeuvre.

Cession de voirie : le courrier a été signé.

Local pétanque : les devis sont à faire afin de pouvoir commencer les travaux en octobre.

Abris bus place de l'église : il sera déplacé devant l'école afin d'être aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

9 - Informations et questions diverses

1) Produits irrécouvrables : la Trésorerie vient de nous faire parvenir un état de taxes et produits irrécouvrables d'un montant de 145,52 €
Cette somme représente plusieurs factures de cantine et garderie de créanciers insolvables pour la période de 2010 à 2015.
Bien que toutes les voies de recours aient été tentées et les procédures épuisées, il est proposé une admission en non-valeur de ce montant.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte et décide l'admission en non-valeur de la somme de 145,52 €.

2) Délibération modificative 2017 : afin de pouvoir régler les derniers appels de fonds pour la salle multi-activités, il convient de diminuer les crédits ouverts pour des travaux Mairie et de passer les écritures suivantes :
Diminution sur crédits ouverts :
Compte 21311 9584 : ADMI 10 000 €
Augmentation sur crédits ouverts :
Compte 2313 9592 : 10 000 €
Cette délibération modificative est acceptée par l'ensemble des élus présents et représentés.

3) Cloches de l'église : La maintenance était assurée jusqu'alors par la Société BODET à hauteur de 500 euros HT par an. Suite au devis de réparation du moteur de volée reçu de la Sté CAMPA nous avons souhaité connaître ce qu'il nous en coûterait de leur confier la maintenance de l'ensemble des cloches. Leur devis est de 185 euros HT. Une réactualisation du montant de la maintenance a été demandée à la Société BODET. Nous sommes dans l'attente de celle-ci.

4) Rappel de la réunion publique concernant le PLU le 15 mai à 20H30.

La séance est levée à 22H23.

Le secrétaire de séance

Pascale SAUREL